

Commission départementale d'aménagement commercial/Commission nationale d'aménagement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2009

Description du projet	Date CDAC	Décision CDAC	Recours en CNAC	Date CNAC	Décision CNAC
SARL SAGE création d'un magasin spécialisé en équipement de la personne à l enseigne C&A, d'une surface totale de vente de 1 600 m ² , sur la commune d'Anthy sur Léman – Chemin du Pré BIOLLAT	14/10/08	Refus	oui	10/03/09	Accord
SA BRUMIVIAN extension d'un commerce spécialisé à vocation de bricolage et jardinage, à l'enseigne BRICOMARCHE , pour porter sa surface totale de vente de 2950 m ² à 4542,30 m ² , sur la commune de RUMILLY (74150) – avenue Franklin Roosevelt	19/01/09	Accord	oui	16/06/09	Accord
SCI MAMA création d'un commerce généraliste non spécialisé de proximité, de type supermarché à vocation alimentaire, à l'enseigne INTERMARCHE , pour porter sa surface totale de vente de 1950 m ² , sur la commune de MAGLAND (74300) – RD 1205	19/01/09	Accord	oui	16/06/09	Accord
SCI DF DEVELOPPEMENT création par transfert/extension d'un commerce généraliste non spécialisé, de type supermarché à vocation alimentaire, à l'enseigne INTERMARCHE , pour porter sa surface totale de vente de pour porter sa surface totale de vente de 2460 m ² à 3901 m ² , sur la commune de THONON LES BAINS (74200) – Rue des Prés Verts	19/01/09	Accord			
SA DECATHLON création d'un magasin spécialisé dans la conception et la vente de matériels et de vêtements pour la pratique des sports de montagne, à l'enseigne MONT BLANC CAMPUS QUECHUA-WED'ZE , pour porter sa surface totale de vente de 3000 m ² , sur la commune de PASSY (74190) Lieu-dit Champ Pottu	19/01/09	Accord	oui	16/06/09	Accord

Commission départementale d'aménagement commercial/Commission nationale d'aménagement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2009

Description du projet	Date CDAC	Décision CDAC	Recours en CNAC	Date CNAC	Décision CNAC
SARL SOCIETE FAMILIALE D'INVESTISSEMENT (SFI) création d'un ensemble commercial d'une surface totale de vente de 3800 m ² comprenant 4 cellules (dont un magasin non spécialisé non alimentaire 1100 m ² -électroménager 800 m ² - meubles, literie, salons 950 m ² - articles de sport 950 m ²), à l'enseigne Dénommé LE WARRENS , pour porter sa surface totale de vente de 3800 m ² , sur la commune de SALLANCHES (74700) -1412 avenue de Genève	19/01/09	Refus	oui	03/06/09	Accord
SAS IMMOBILIERE WIEDER extension d'un magasin de meubles et de décoration, à l'enseigne FLY , pour porter sa surface totale de vente de 303 m ² pour porter sa surface totale de vente de 2347 m ² à 2650 m ² , sur la commune de VILLE LA GRAND (74500) -3 rue des Deux Montagnes Québec	19/01/09	Accord			
SCCV ALCUDIA ANNEMASSE - Extension de la galerie marchande du centre commercial soit 1500 en rez de chaussée et 2000 m ² en étage (enseigne FNAC), pour porter la surface totale de vente du centre à 15 919 m ² , à l'enseigne GEANT CASINO, sur la commune d'ANNEMASSE (74100) – 14 rue de la Résistance	13/02/09	Refus	oui	16/06/09	Accord
SCI Chablais-Parc - Création d'un ensemble commercial composé de 4 cellules- moyennes surfaces : alimentaire : 1999 m ² ; équipement de la personne- habillement : 1999 m ² et 1164 m ² ; équipement de la maison- décoration : 1099 m ² , d'une surface totale de vente de 6261 m ² (cet ensemble comprend aussi 22 boutiques pour une surface de 4863 m ² non soumises à autorisation CDAC car situées en ZAC de centre ville), sur la commune d'ANNEMASSE (74 100) rue du Chablais - avenue de la Gare	13/02/09	Accord	oui	16/06/09	Accord

Commission départementale d'aménagement commercial/Commission nationale d'aménagement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2009

Description du projet	Date CDAC	Décision CDAC	Recours en CNAC	Date CNAC	Décision CNAC
SARL Constructions Industrielles Savoyardes- Création d'une surface commerciale spécialisée dans l'équipement de maison, à l'enseigne CONFORAMA , d'une surface totale de vente de 3500 m ² , sur la commune de VILLE LA GRAND (74500) – Zone d'activité du Mont Blanc- 4 rue de Montréal	13/02/09	Accord	oui	30/06/09	Accord
SARL Constructions Industrielles Savoyardes - Création d'un ensemble commercial RETAIL PARK comprenant 10 cellules (moyennes surfaces : enseignes Bébé 9 : 700 m ² ; Top Office : 1250 m ² ; KING JOUET : 1100 m ² ; Maisons du Monde : 1250 m ² ; KIABI : 1800 m ² ; CASA : 580 m ² et 4 surfaces Equipement de la maison : 1122 m ² , 1100 m ² , 1158 m ² , 950 m ²) d'une surface totale de vente de 11 010 m ² , sur la commune de VILLE LA GRAND (74500) – Zone d'activité du Mont Blanc- 4 rue de Montréal	13/02/09	Accord	oui	30/06/09	Accord
SCI Les Teppes – <u>Consultation de la CDAC pour avis</u> - Création d'un bâtiment commercial destiné à la location d'une surface totale de vente de 999,45 m ² , sur la commune de CRANVES-SALES (74380) – Lieudit « LES TATTES de Borly Nord ».	13/02/09	Avis Défavorable			
SAS MARIDIS- Création d'une galerie marchande d'une surface de vente de 245 m ² au sein du bâtiment abritant le supermarché , à l'enseigne SUPER U, sur la commune de MARIGNIER (74 970) – 40 rue des Clus	30/04/09	Accord			
SAS SPORT KEEPER -Extension de 220 m ² et réaménagement d'une surface de vente spécialisée dans la vente d'articles de sport et sportswear , à l'enseigne SPORT2000, pour porter sa surface totale de vente à 440 m ² , sur la commune de CLUSES (74300) – Sport2000 galerie marchande Carrefour 857 av Georges Clémenceau	30/04/09	Accord			

Commission départementale d'aménagement commercial/Commission nationale d'aménagement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2009

Description du projet	Date CDAC	Décision CDAC	Recours en CNAC	Date CNAC	Décision CNAC
SAS JARDINERIE DU LEMAN - Extension d'une jardinerie par création d'une nouvelle surface de vente : 835 m ² couverts et 1 900 m ² de pépinière extérieure , soit une surface totale demandée de 2 735 m ² , à l'enseigne JARDINERIE DU LEMAN, sur la commune d'ANTHY SUR LEMAN (74200) – RN 5 Le Crozet	28/05/09	Accord			
SAS SERFI - Extension d'un ensemble commercial existant pour créer un Parc d'Activités Commerciales composé de 14 points de vente (surfaces respectives des locaux : Equipement de la personne (EP) 235 m ² , EP 550 m ² , Culture-Loisirs (CL) et/ou EP 950 m ² , EP 330m ² ,EP 1200m ² , EP et CL 1350 m ² , EP 287m ² , EP 286 m ² ,EP 287m ² , Equipement de la maison (EM) 600m ² , EM 450m ² , EM et/ou CL 800m ² , EP 1350m ² , Aménagement de la maison, bricolage 4 615m ² dont 1700 m ² en extérieur), à l'enseigne GRAND MONT-BLANC, d'une surface de vente totale demandée de 13 290 m ² , sur la commune de SALLANCHES (74700) – Avenue de Genève	28/05/09	Accord			
M. Christian ROUHIER et la SCI CFR -Extension de 300 m ² d'une surface de vente de meubles et literies de 998 m ² , à l'enseigne BRIC A MEUBLES sur la commune de ANTHY SUR LEMAN (74200) – ZAC du Pré Biollat.	26/06/2009	Accord			

Commission départementale d'aménagement commercial/Commission nationale d'aménagement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2009

Description du projet	Date CDAC	Décision CDAC	Recours en CNAC	Date CNAC	Décision CNAC
SCI Les Teppes - <u>Consultation de la CDAC pour avis</u> -Création d'un bâtiment commercial destiné à la location, pour porter sa surface totale de vente de 986 m ² , sur la commune de CRANVES-SALES (74380) – Lieudit « LES TATTES de Borly Nord »	26/06/2009	Avis Défavorable			
SAR TED – Création d'un bâtiment commercial spécialisé dans l'équipement de la maison, d'une surface de vente de 427 m ² ; à l enseigne GROUPE DIGITAL, sur la commune de THONON LES BAINS (74200) – rue du Pamphiot, ZA de Marclaz ;	01/09/2009	Accord			
SAS WATT & HOME -Création d'un magasin spécialisé dans les énergies renouvelables dédiées au grand public, d'une surface de vente de 130 m ² ; à l'enseigne WATT & HOME, sur la commune d'EPAGNY (74330) ZAC du grand Epagny – 115 rue des Roseaux;	01/09/2009	Accord			
SNC VANYLIS – <u>Consultation de la CDAC pour avis</u> - Création d'une surface commerciale à vocation alimentaire, à l'enseigne NETTO, d'une surface totale de vente de 999 m², sur la commune d'AMANCY (74800) – Route départementale N° 1203 La Vulpilière	01/09/2009	Avis Défavorable			
SARL ALDI MARCHE – <u>Consultation de la CDAC pour avis</u> -Création d'un bâtiment commercial, à vocation alimentaire, d'une surface de 830 m², à l'enseigne ALDI sur la commune de PUBLIER (74500) _ 372, rue des Vignes Rouges.	01/09/2009	Avis Défavorable			

Commission départementale d'aménagement commercial/Commission nationale d'aménagement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2009

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDAC</i>	<i>Décision CDAC</i>	<i>Recours en CNAC</i>	<i>Date CNAC</i>	<i>Décision CNAC</i>
SOCIETE STESAN – Extension de 999 m² d'un magasin de bricolage exploité à l enseigne « BRICOMARCHE » pour porter sa surface de vente de 1 200 m² à 2 199 m² sur la commune de THYEZ, lieu-dit « Les Bossons »	16/11/2009	Accord			
SCI DF DEVELOPPEMENT – Création d'une galerie marchande d'une surface de vente de 4 000 m² à THONON LES BAINS, rue Amédée de Foras	16/11/2009	Accord			